

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 29 JUIN 2023**

N° 2023 0065

L'An Deux mille vingt-trois, le 29 juin à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 21 juin 2023, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Olivier SACHE, Emmanuel MAEGEY, Xavier BRONNER, Robert LEVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Olivier CHENU, Tony BUTHOD GARCON, Gérard RUFFIER LANCHE

Absents excusés : Corentin GROS (pouvoir donné à Tony BUTHOD GARCON)

Nombre en Membres :	15
En exercice :	12
Suffrages exprimés :	11
Votes pour :	11
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	1

Objet : Demande d'acquisition d'une partie du domaine public par Monsieur et Madame PERRIN

Par courrier en date du 4 juin 2023, Monsieur et Madame Jean-Marie PERRIN ont sollicité la commune pour l'acquisition du terrain communal situé entre les bâtis 735 et 747 rue de la Vanoise, respectivement cadastrés AC 272 et AC 280.

Préalablement à sa cession, cette parcelle doit faire l'objet d'une désaffectation et d'un déclassement du domaine public communal en vue de la reclasser dans le domaine privé communal.

A l'unanimité des suffrages exprimés, (1 abstention : Corentin GROS) le Conseil municipal :

- DECIDE DE SE RENDRE sur place afin de se rendre compte exactement de la topographie des lieux avant de donner un accord de principe à la vente de cette parcelle du domaine public ;
- SOUHAITE SOLLICITER l'avis des riverains de cette parcelle ;
- PRECISE que cette vente ne pourra se faire que lorsque la parcelle aura fait l'objet d'une désaffectation et d'un déclassement préalable ;
- PRECISE que l'ensemble des frais liés à cette acquisition sera à la charge de l'acquéreur ;
- DECIDE qu'en cas d'accord, la vente du terrain se fera au prix de 100€/m².

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Denis TATOUD**



MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE